

NOTRE ENGAGEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN AFRIQUE FRANCOPHONE ET AU SENEGAL

En Afrique francophone, l'enseignement supérieur est à la croisée des chemins. Il fait face à d'énormes défis générant des fortes et récurrentes turbulences qui en menacent l'existence même. L'objet de cette tribune est d'en proposer une lecture et un plan d'actions qui va mobiliser une bonne partie de notre énergie dans les prochaines années.

Le diagnostic

La contribution de l'éducation à la croissance et au développement des pays fait maintenant l'objet d'un large consensus parmi les spécialistes du développement, depuis l'article controversé de Pritchett¹ (1999). Or, en Afrique, les taux bruts de scolarisation dans le supérieur sont plus faibles que la moyenne mondiale, tout comme l'efficacité interne et l'efficacité externe des différents ordres d'enseignement y sont plus discutables. L'enseignement supérieur est sans conteste le segment le plus affecté du système éducatif dans son ensemble : les effectifs y sont pléthoriques, les budgets insuffisants, la qualité de la formation en déclin. Alors que la part de l'enseignement supérieur dans les dépenses budgétaires courantes atteint 40% dans certains pays africains (25% au Sénégal), la croissance des effectifs scolarisables enrayer toute amélioration de la qualité qui aurait pu en découler. En six ans, le rapport de la variation du nombre d'étudiants à celle des ressources allouées à l'enseignement supérieur a été multiplié par 7 dans certains pays d'Afrique au Sud du Sahara (par presque 2 au Sénégal). Ce qui indique que les ressources budgétaires affectées à chaque étudiant, en moyenne, ont été divisées par 7, dans la même période. En six ans, le nombre d'étudiants a été multiplié par 2, en moyenne en Afrique Subsaharienne (2,5 au Sénégal), et par plus de 5 dans certains autres

¹ Lant Pritchett (2001). « Where has all the education gone ? » World Bank Economic Review **Volume 15, Issue 3. Pages:** 367 – 392. Pritchett avait défendu la thèse selon laquelle l'éducation n'avait pas d'effet détectable sur la croissance. Ces résultats ont contribué au développement d'un important volume de littérature dont une très large part tant à établir entre la formation, le capital humain et la croissance.

pays (Devarajan et al. 2007²). Clairement, les ressources budgétaires des Etats à elles seules ne suffiront pas pour prendre en charge les besoins croissants de l'enseignement supérieur en Afrique. Il faut comprendre que nos pays sont parmi ceux où le croît démographique est le plus élevé au monde, le pic étant le Niger dont la croissance naturelle tourne autour de 4% par an. Il s'y ajoute un niveau de migration des villages vers les villes (surtout les capitales nationales) qui amplifie la demande en services sociaux de base, et en particulier en services d'enseignement supérieur. Le tableau 1 montre que même les pays connaissant des niveaux de croissance démographiques plus modérés que le Niger, ont un taux de croissance de la population urbaine nettement plus forte.

Tableau 1 : Taux de croissance de la population (moyenne annuelle en %) de 2010-2015

	Total	Urbain	Rural
Bénin	2,7	4,1	1,5
Burkina Faso	2,8	6	1,8
Cote d'Ivoire	2,3	3,6	0,7
Niger	3,9	4,9	3,2
Sénégal	2,9	3,3	2,1

Sources : Ilo, 2012 et KLIM, 2015, huitième édition

En 2014, il a suffi d'avoir un taux de succès au Baccalauréat (examen de passage de l'enseignement secondaire vers le supérieur) d'un peu plus de 40% au Sénégal, pour que les effectifs de la plus grande université publique (l'université Cheikh Anta Diop de Dakar) augmentent de 20%, passant d'environ 80000 à plus de 100.000 étudiants ! Il ne fait aucun doute que de tels effectifs exercent une pression insoutenable sur les ressources des universités publiques et que seuls les budgets des Etats, ne pourront suffire pour suivre l'évolution des effectifs. Il s'ensuit des

² Davarajan, S., Monga, C. and T., Zongo (2007), "Making Higher Education Finance work for Africa", Journal of African Economics, Vol 20, AERC supplement 3, pp.iii133-iii154.

amphithéâtres trop exigus pour contenir des masses d'étudiants sans cesse croissantes, un taux d'encadrement (nombre d'étudiants par enseignant) qui ne cesse d'augmenter, des cycles de grèves répétitives, etc. Toutes choses qui ont une forte incidence sur les indicateurs usuels de performance de l'enseignement supérieur : faible efficacité externe (le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est de 30%³, au Sénégal, se situant nettement au-dessus de la moyenne nationale), faible efficacité interne (avec des niveaux de répétition et d'abandon assez élevés). A cela, il s'ajoute que le social (bourses, hébergement des étudiants et autres dépenses à caractère social) occupe une part importante dans le budget des universités. Il est estimé que la part du social dans le budget de l'enseignement supérieur qui n'est que 14% en moyenne, dans les pays de l'OCDE, et 20% en moyenne en Amérique latine, monte à 50% en Afrique sub-saharienne⁴. Enfin, malgré le fait que l'Etat subventionne presque complètement ces universités, l'inégalité dans l'accès y reste criarde : les tranches de revenus le plus élevé (quintile plus élevé) représentent 70% des effectifs étudiants au Sénégal (Niang⁵, 2008).

Dans ce contexte de crise de l'enseignement supérieur public, l'enseignement supérieur privé a progressivement gagné en importance. Les taux de redoublement et d'abandon dans le privé semblent beaucoup plus faibles que dans le public. Actuellement, au Sénégal, on estime le nombre d'étudiants enrôlés dans les établissements privés d'enseignement supérieur à plus de 30% du total. De plus, cette proportion augmente d'année en année. Malheureusement, le privé également fait face à de multiples et importants défis. Le premier et pas des moindres, est que l'offre de formation est fortement concentrée dans certaines filières, les filières commerciales, en particulier. La quasi-totalité des écoles privées ne disposent pas de personnel enseignant et de recherche propre ; mais utilisent ceux du public. Par

³ Gouvernement du Sénégal, Directions des Statistiques du Travail et des Etudes. Rapport annuel des statistiques du travail, 2013.

⁴ **Economics of Development (Seventh Edition) Seventh Edition Edition by Dwight H. Perkins , Steven Radelet, David L. Lindauer, Steven A. Block**

⁵ Niang, B.B (2008), "Les dépenses publiques sont-elles pro-pauvres? Analyse et application au cas du Sénégal », ROASEG, Volume I n°1, Janvier 2008

conséquent, la recherche est le parent pauvre dans ces institutions ; d'où leur absence dans les classements internationaux des universités.

Face à cette situation, une part importante des sénégalais qui en ont les moyens n'hésitent pas à envoyer leur progéniture suivre ses études à l'étranger. Ce qui, outre la saignée en devises que cela représente pour l'Etat, ne contribue pas forcément à concilier la formation reçue avec les besoins de la société. Il s'y ajoute que cela n'est pas de nature à renforcer les structures locales de formation. Il est évident que c'est une nécessité absolue que l'Afrique dispose des moyens idoines pour éduquer ces enfants. Une autre conséquence de la crise de l'enseignement supérieure, cette fois-ci plus désirable, est le développement des synergies entre le public et le privé. Les intérêts entre ces groupes d'acteurs deviennent forcément convergents dès lors que le privé cherche à augmenter ses niveaux d' enrôlement là où le public, utilise tous les moyens possibles pour minimiser le nombre d'étudiants à accepter. Les relations entre le public et le privé sont ainsi huilées par le fait que ce sont les ressources humaines du public qui font fonctionner le privé. Les enseignants du public y sont effet employés à différentes tâches : professeurs, directeurs d'études, recteurs, chefs de département, etc. Par conséquent, ce qui est considéré comme un conflit d'intérêt sous d'autres cieux (ou une concurrence déloyale) est ici affiché comme une volonté politique d'utiliser toutes les ressources nationales disponibles pour donner un accès plus élevés à l'enseignement supérieur, à une population de bacheliers qui grandit de jour en jour.

Une autre incongruité est que malgré le fait que l'enseignement supérieur constitue un enjeu de taille, tant par son rôle dans l'équilibre social que sa contribution au processus du développement, il n'occupe qu'une place marginale dans l'agenda de la plupart des partenaires techniques et financiers de nos Etats. Et pourtant, rien que ses effets économiques mériteraient qu'on s'y intéresse davantage. L'un des problèmes du continent africains est qu'on est spécialisé dans le commerce mondial, dans les produits à faible valeur ajoutée. Entre 2006 et 2012, la part des produits intensifs en capital humain dans les exportations de l'Afrique sub-saharienne n'a représenté que 0,5% du total de ses exportations (Au Sénégal, elle est voisine de 0),

alors que pour les produits primaires, les mêmes exportations montent à presque 85% (Celowski al. 2015)⁶. De plus, dans le contexte de crise financière que le monde connaît depuis un certain temps, le capital humain et la terre sont devenus les actifs les plus rentables, largement devant le capital physique et le capital financier (Von Braun et al. (2012))⁷. Enfin, la population estudiantine concernée représentant une bonne frange de la jeunesse du continent, toute politique de jeunesse dans nos pays, pour être efficace, devrait chercher à résoudre l'équation de l'enseignement supérieur en Afrique sub-saharienne.

Clairement, la crise du secteur a des causes multiples, parmi lesquelles, la démographie joue incontestablement un rôle important, mais les facteurs politiques ne sauraient être négligés. Il ne fait aucun doute que l'orientation de la politique éducative, notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur devrait être revue dans plusieurs directions :

- a) L'enseignement supérieur public est quasi gratuit en Afrique francophone. Les Etats justifient cette situation par le fait de vouloir garantir un égal accès à ce service aux enfants des pauvres qu'à ceux des nantis. Ceci pose problème à plus d'un titre. Outre le fait que les budgets des universités sont négativement affectés, la motivation des apprenants est également affectée ; beaucoup d'étudiants restent dans le système, non pas forcément pour apprendre, mais surtout pour bénéficier de la généreuse couverture sociale, médicale et du système de bourse mis en place par l'Etat. En outre, les résultats de la recherche montrent que la gratuité du service de l'enseignement ne garantit pas toujours un accès plus élevé des pauvres à l'université. Malgré des niveaux de subvention très importants, les ménages correspondant aux deux quintiles supérieurs de revenu sont représentés à l'université à hauteur de 83% au Mexique. Au Sénégal, la situation n'est guère très différente.
- b) Au Sénégal, de par la loi, héritée de la colonisation, l'obtention du baccalauréat est considérée comme un passeport pour accéder à l'université,

⁶ Celowski, J. ; Golub, S. ; Mbaye, A.A and V. Prasad (2015), "Can Africa Compete with China in Manufacturing? The Role of relative Unit Labor Cost" Mimeo.

⁷ Von Braun, J., Gerber N., Minzabaev, A. and E. Nkonya (2012), "The Economics of Land Degradation", an Issue paper for the First Global Soil Week, Berlin, Germany, November 18-22.

sans presque aucune sélection. Cela ne garantit pas que les meilleurs bacheliers soient mis dans des conditions idéales de performance pour réussir dans le supérieur ; alors que d'un autre côté, des bacheliers faiblement motivés et faiblement outillés pour accéder à l'université, y sont presque poussés de force.

- c) Le statut légal des universités privées pose problème. Le régime fiscal n'incite pas les universités privées à se constituer en organisations à but non lucratif. La plupart des universités privées ont ainsi le statut légal de sociétés, affiliées aux organisations patronales et aux chambres de commerce nationales. Ce modèle n'est pas forcément adapté à l'enseignement supérieur qui correspond davantage à une mission de service public que les autres activités ordinaires de production de biens et services. En tout cas, ce n'est pas le modèle en cours dans les pays où on considère que l'enseignement supérieur est une réussite. A notre avis, l'université même privée ne saurait être conçue et gérée comme une entité à but lucratif, uniquement orientée vers la recherche du profit. Clairement la nécessité de former des citoyens modèles et des acteurs de développement efficaces devrait prendre le dessus.
- d) Il y a nécessité de rendre le système capable de générer et de diffuser les innovations nécessaires à la prise en charge des défis avec lesquels il est confronté. En particulier, on devrait davantage utiliser les ressources du numérique qu'on ne l'a fait jusqu'ici. Dans nos universités, il n'est pas rare de voir des amphithéâtres de 3000 à 5000 étudiants. Ce qui rend aléatoire toute transmission correcte du savoir. La contrainte des locaux pourrait être contournée par un usage plus intensif du numérique. Il est clair que les expériences d'universités virtuelles qui ont été tentées un peu partout en Afrique ne sont pas toujours des modèles de réussite. A notre avis, cela est dû essentiellement à la volonté des autorités de répliquer les mêmes approches pédagogiques du présentiel au distanciel. L'utilisation du numérique devra être accompagnée d'un changement complet de paradigmes, tant dans les approches pédagogiques, les modes de rémunération que dans les modes d'évaluation.

e) La finalité de l'enseignement supérieur devrait être repensée. Notre impression est que le système éducatif, en général, et l'enseignement supérieur, en particulier n'ont pas beaucoup varié par rapport à la philosophie et à l'orientation qui ont présidé à leur mise en place depuis l'époque coloniale. L'école était alors conçue comme l'instrument à la disposition du pouvoir de l'époque pour former les cadres intermédiaires et supérieurs devant l'assister à administrer les colonies. Jusqu'à ce jour, l'école moderne sert davantage à former des fonctionnaires que des hommes d'affaires. Le système national de rémunération en vigueur dans nos pays jusqu'à ce jour semble toujours orienter les jeunes vers les emplois publics qui restent les mieux rémunérés. Le tableau 2 montre que le niveau de salaire mensuel dans le public est largement supérieur au niveau en vigueur dans le privé, et plus encore dans l'informel. Les enquêtes que nous avons menées (voir Benjamin et Mbaye, 2012⁸), confirmées par celles de l'ANSD (2013)⁹ montrent que la plupart des entrepreneurs locaux sont informels et proviennent des Daaras (écoles traditionnelles dispensant des enseignements essentiellement coraniques et religieuses). Selon les statistiques officielles, les emplois formels représentent moins de 2% de l'emploi total. Or, la quasi-totalité des entrepreneurs et employés informels ne proviennent pas de l'école modernes, mais des Daaras. Les approches pédagogiques, ainsi que les contenus des formations sont à changer pour amener les apprenants à être davantage outillés et motivés pour entreprendre, au lieu d'avoir tendance à se fonctionnariser. Notre position est que l'entrepreneuriat devrait être davantage promu dans nos systèmes de formation, et à la fois, l'entrepreneuriat privé et l'entrepreneuriat social sont à développer.

Tableau2 : niveaux de salaires mensuels dans les secteurs publics et privés en Afrique francophone

⁸ Benjamin N. & Mbaye A. A. (2012) The Informal Sector in Francophone Africa : Firm size, Productivity and Institutions, World Bank

⁹ ANSD (2013), Enquête sur le secteur informel au Sénégal, Rapport final, Novembre 2013

	Bénin	Cameroun	Cote D'Ivoire	RDC	Madagascar	Mali	Senegal
Government	137	217	337	18	99	136	228
Entreprise publique	186	370	390	52	107	214	205
Entreprise privée formelle	100	133	219	34	59	141	169
Entreprise privée informelle	40	61	60	17	38	57	59

Source : Golub et Hayat, 2015

Le pourquoi et les modalités de notre engagement

Face aux multiples défis auxquels fait face l'enseignement supérieur, avec un groupe de collègues et de concitoyens, partageant la même analyse de la situation, nous avons décidé de nous engager plus que par le passé pour un changement significatif et positif du système dans les pays africains francophones en général et au Sénégal, en particulier. Notre engagement pour défendre la cause de l'enseignement supérieur coule de source. Etant presque tous enseignants et chercheurs de carrière, en fonction à l'UCAD pour la plupart, nous avons toujours cherché à œuvrer pour être à la hauteur des standards à partir desquels l'enseignant du supérieur est évalué : l'enseignement, la recherche et les services rendus à la société. C'est à ce titre, qu'avec beaucoup de collègues de l'UCAD, comme d'ailleurs, et avec l'appui de généreux bailleurs et de l'Etat du Sénégal, nous avons pu monter des programmes de recherche et de formation, qui font référence en Afrique. Ceci ne changera pas, loin s'en faut ! Ce qui va dorénavant changer c'est autant la cible que les modalités de nos interventions. A partir de maintenant notre cible s'élargira à toute la jeunesse du pays, plutôt que d'être circonscrite aux seuls étudiants de l'UCAD, comme cela a été le cas jusqu'à maintenant ; nos programmes de recherches auront une portée et une finalité désormais plus opérationnelles. Des synergies seront recherchées et des partenariats noués avec les organisations de la société civile, le patronat, les Daaras et les différents systèmes d'enseignement supérieurs, du public comme du privé, les associations et entreprises du secteur informel, les petites et moyennes entreprises, pour le développement de programmes de recherches et de formations devant

aboutir à des actions opérationnelles plus tangibles. La société civile sénégalaise – et les collègues universitaires y ont joué un rôle important - connaît un rayonnement mondial pour ses actions en faveur des droits de l'homme, de la démocratie et de la résolution des conflits en autres. Nous espérons contribuer à l'émergence d'une conscience citoyenne au moins similaire, conduisant à un enseignement supérieur générateur de solutions adaptées pour un progrès économique et social durable.

Nonobstant toutes les limites de l'enseignement supérieur de notre pays, il est indéniable que nous disposons de réels atouts à consolider. Selon beaucoup de classements internationaux des universités, l'UCAD demeure la première université francophone d'Afrique et les universités privées nationales font partie des plus réputées dans la sous-région, même si un fossé nous sépare des autres régions du monde. Contribuer à la consolidation de ces acquis, tout en relevant les défis pouvant mettre en péril la stabilité et la survie du système, constituera le pilier central de notre intervention. La promotion et la diffusion de l'innovation en sera la trame de fond. De façon plus spécifique et non limitative, les domaines d'intervention suivants polariseront nos actions et réflexions dans les prochaines années :

- Le plaidoyer. Nous essayerons de faire en sorte que la question des réformes de l'enseignement supérieur en Afrique francophone soit plus présente dans le débat public national, régional et international sur le développement du continent. Des programmes de recherches dans ce domaine seront développés, des publications réalisées, des conférences et campagnes de sensibilisation organisées. Les réformes en cause concernent autant le système de gouvernance que les innovations pédagogiques et au niveau des supports de formations. Un autre volet du plaidoyer consistera aussi à mobiliser les partenariats internationaux nécessaires à une formation universitaire et professionnelle de qualité.
- De meilleures synergies avec les organisations professionnelles pour la promotion d'une recherche et des formations plus articulées avec le système productif national. A cet égard, deux axes prioritaires retiendront notre attention : le développement de l'entrepreneuriat notamment dans certains

secteurs clés, comme l'économie verte, les PME et l'économie numérique ; et l'économie sociale et solidaire.

- La mise en place de programmes- pilote au sein et en dehors de l'UCAD, pour la promotion de supports et d'approches pédagogiques permettant d'augmenter la qualité de l'enseignement et d'en améliorer l'articulation avec la société.